

# **LES PROCESSUS D'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE**

**SYNTHÈSE  
2025**

**EC  
PM**  
ENSEMBLE  
CONTRE  
LA PEINE  
DE MORT

**Ces dernières décennies ont été marquées par une ouverture progressive des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) aux valeurs universelles des droits humains.** L'abolition de la peine de mort au sein des États membres de l'OCI n'est pas encore acquise, mais l'intervention de parlementaires, d'acteurs de la société civile ou d'autres personnes politiques en faveur de l'abolition a joué et jouera un rôle décisif.

Les processus d'abolition sont lents, difficiles et parfois même risqués. Néanmoins, il existe de multiples raisons d'espérer, surtout lorsque l'on voit le nombre croissant d'États devenus abolitionnistes.

**L'étude *Les processus d'abolition de la peine de mort dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique* présente le résultat d'entretiens et de recherches menés par ECPM et Naël Georges en 2020; elle permet de mieux comprendre les processus ayant mené vers les abolitions de la peine de mort dans les États membres de l'OCI. Elle constitue un outil précieux pour les accompagner vers l'abolition de la peine de mort et rompre les idées reçues.**

Sur les 57 États membres de l'OCI, 20 ont aboli la peine de mort (pour tous les crimes ou pour les crimes de droit commun), 12 États maintiennent un moratoire de fait et 25 sont des États rétentionnistes. L'abolition est possible et cette étude vient le démontrer au travers des exemples précis d'États qui ont fait ce choix.

Parmi les 20 États qui ont aboli la peine de mort, 14 sont caractérisés par une majorité musulmane de la population. Cela représente 70% des pays abolitionnistes.

#### États à majorité musulmane

Albanie  
Azerbaïdjan  
Burkina Faso (droit commun)  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Guinée  
Kazakhstan  
Kirghizstan  
Ouzbékistan  
Sénégal  
Sierra Leone  
Turkménistan  
Turquie  
Tchad

#### États à minorité musulmane

Bénin  
Gabon  
Guinée-Bissau  
Mozambique  
Togo  
Suriname



#### INFOS-CLÉS

- L'OCI est la plus grande organisation internationale après les Nations unies. Ses États membres sont répartis sur 4 continents.
- **Quelques objectifs<sup>1</sup>**
  - Préserver et promouvoir les hautes valeurs islamiques de paix, de compassion, de tolérance, d'égalité, de justice et de dignité humaine;
  - Contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales;
  - Promouvoir les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, la bonne gouvernance, l'État de droit, la démocratie et la reddition des comptes dans les États membres, conformément à leurs systèmes constitutionnels et juridiques.
- **Quelques priorités du plan d'action de l'OCI 2016-2025<sup>2</sup>**
  - Paix et sécurité
  - Lutte contre le terrorisme
  - Droits humains et bonne gouvernance
- **Hétérogénéité des États membres:** certains États ont pour religion officielle l'islam, d'autres sont laïcs; les dimensions démographique et politico-juridique de l'islam diffèrent selon les États.
- **La majorité des États de l'OCI adhère aux principales conventions internationales de protection des droits de l'Homme**
  - Tous ont ratifié la Convention des droits de l'enfant
  - 16 États ont ratifié l'OP<sup>3</sup>
  - Seuls 4 États n'ont pas ratifié le PIDCP



#### DATES CLÉS

- **1969**: création de l'**Organisation de la conférence islamique (OCI)** à la suite de l'incendie criminel de la mosquée al-Aqsa
- **1970**: première conférence des ministres des Affaires étrangères → création d'un secrétariat général
- **1972**: adoption de la Charte de l'OCI
- **1983**: adoption de la Déclaration de Dacca sur les droits de l'Homme en islam
- **1990**: adoption de la Déclaration du Caire sur les droits de l'Homme en islam
- **2011**: changement de nom → l'OCI devient l'**Organisation de la coopération islamique**.

1 Charte de l'OCI: [https://www.oic-oci.org/upload/documents/charter/fr/oic\\_charter\\_2018\\_fr.pdf](https://www.oic-oci.org/upload/documents/charter/fr/oic_charter_2018_fr.pdf)

2 Le plan d'action décentral 2026-2035 n'a pas encore été adopté au moment de la mise à jour de cette synthèse.

3 Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), visant l'abolition de la peine de mort.

# SUR LES 57 ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

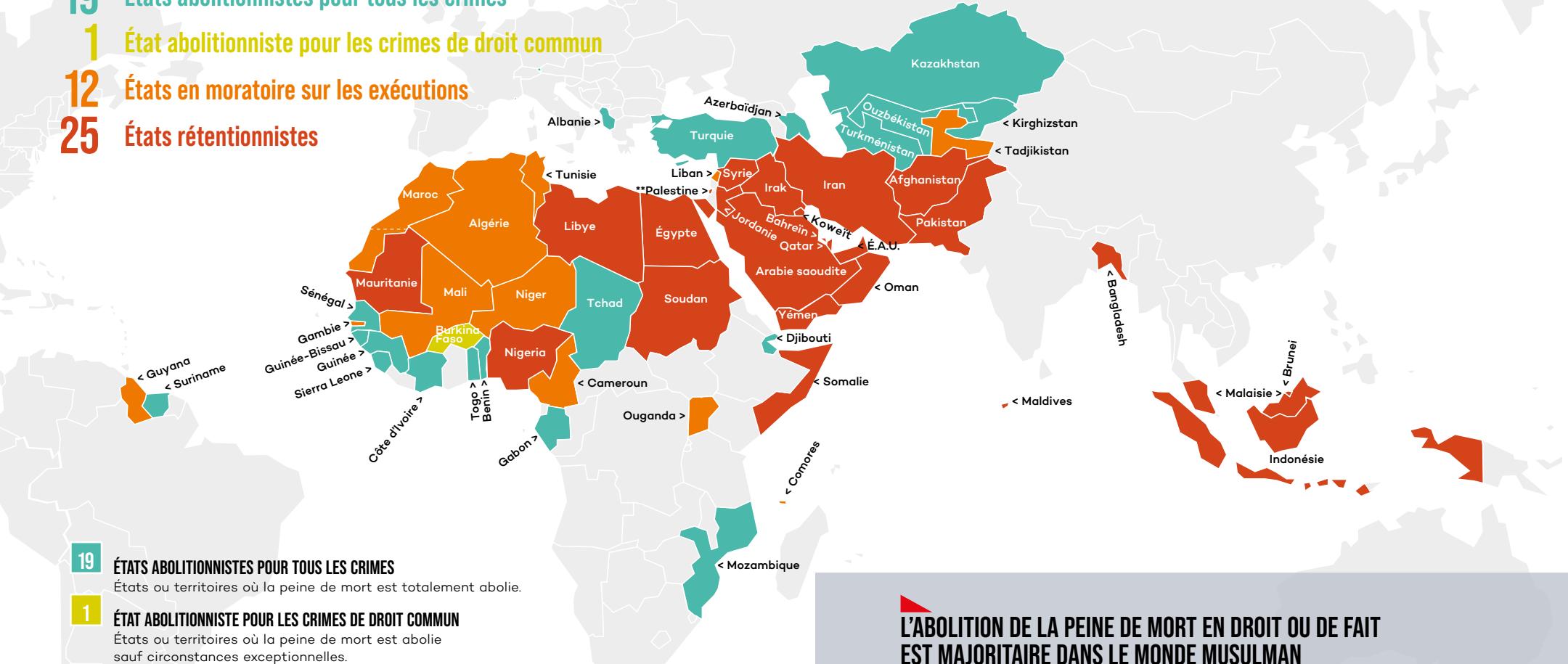
**19** États abolitionnistes pour tous les crimes

**1** État abolitionniste pour les crimes de droit commun

**12** États en moratoire sur les exécutions

**25** États rétentionnistes

La version interactive  
de cette carte  
avec des données chiffrées  
est accessible sur  
[www.ecpm.org](http://www.ecpm.org)



## 19 ÉTATS ABOLITIONNISTES POUR TOUS LES CRIMES

États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

## 1 ÉTAT ABOLITIONNISTE POUR LES CRIMES DE DROIT COMMUN

États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

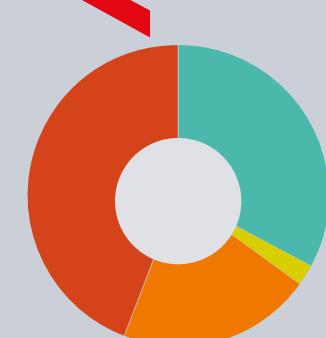
## 12 ÉTATS EN MORATOIRE SUR LES EXÉCUTIONS

États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et ne s'opposant pas à la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions et/ou ayant ratifié l'OP2\*.

## 25 ÉTATS RÉTENTIONNISTES

États ou territoires appliquant la peine de mort.

## L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN DROIT OU DE FAIT EST MAJORITY DANS LE MONDE MUSULMAN



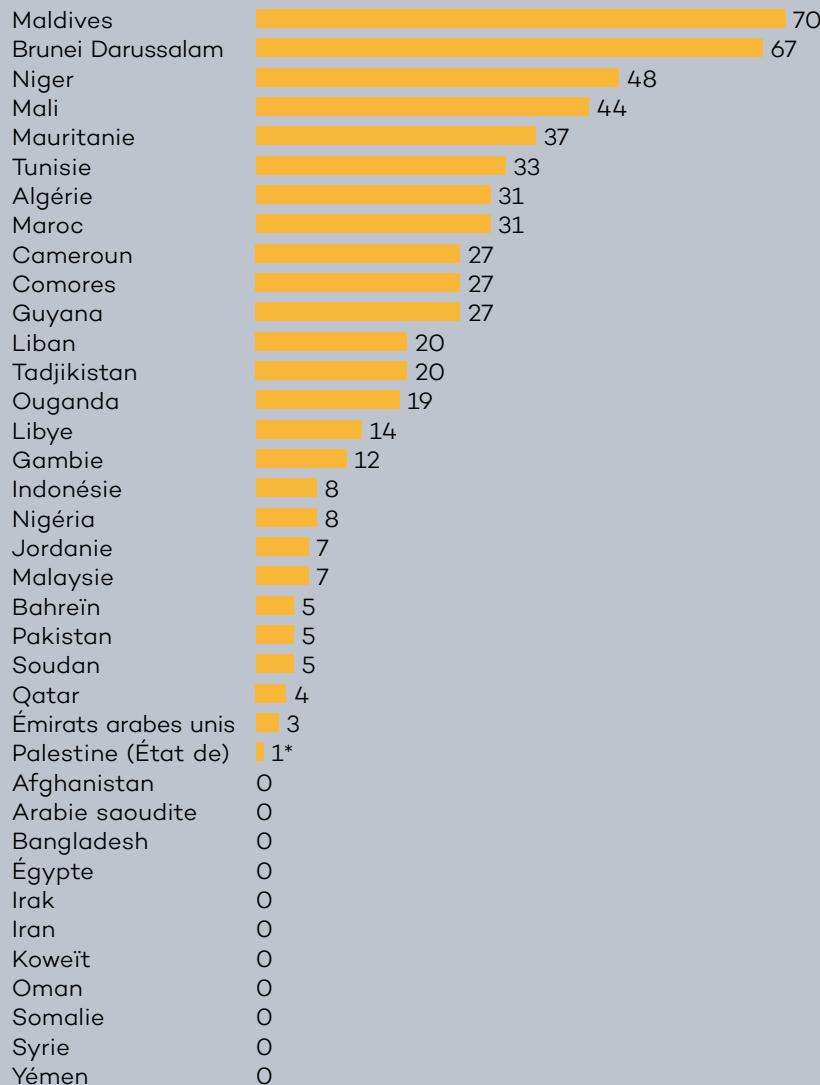
- Abolitionnistes 33 %
- Abolitionnistes de droit commun 2 %
- En moratoire 21 %
- Rétentionnistes 44 %

\* Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort.

\*\* Le cas de la Palestine est particulier: elle ne peut pas voter la résolution moratoire, a ratifié l'OP2, mais la peine de mort est toujours en vigueur à Gaza (dernières exécutions documentées en 2023).

## SUR LES 37 ÉTATS EN MORATOIRE OU RÉTENTIONNISTES, LA RÉALITÉ DE L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT DIFFÈRE D'UN PAYS À L'AUTRE

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS LA DERNIÈRE EXÉCUTION  
DANS LES ÉTATS EN MORATOIRE ET LES ÉTATS RÉTENTIONNISTES  
AU 31 DECEMBRE 2024



\*Données 2024 indisponibles.

## LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI ADOPTENT DES POSITIONS VARIÉES LORS DU VOTE DE LA RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES « MORATOIRE SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT »

On constate une évolution positive des votes. Alors que 15 États membres de l'OCI étaient favorables au moratoire en 2007, ils sont 28 (50 %) à avoir soutenu la résolution en 2024.

Pays	Statut lors du vote 2024	2007	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Afghanistan	Rétentionniste										
Albanie	Abolitionniste										
Algérie	En moratoire										
Arabie saoudite	Rétentionniste										
Azerbaïdjan	Abolitionniste										
Bahreïn	Rétentionniste										
Bangladesh	Rétentionniste										
Bénin	Abolitionniste										
Brunei Darussalam	Rétentionniste										
Burkina Faso	Abolitionniste DC										
Cameroun	En moratoire										
Comores	En moratoire										
Côte d'Ivoire	Abolitionniste										
Djibouti	Abolitionniste										
Égypte	Rétentionniste										
Émirats arabes unis	Rétentionniste										
Gabon	Abolitionniste										
Gambie	En moratoire										
Guinée	Abolitionniste										
Guinée-Bissau	Abolitionniste										
Guyana	En moratoire										
Indonésie	Rétentionniste										
Irak	Rétentionniste										
Iran	Rétentionniste										
Jordanie	Rétentionniste										
Kazakhstan	Abolitionniste										
Kirghizstan	Abolitionniste										
Koweït	Rétentionniste										
Liban	En moratoire										
Libye	Rétentionniste										
Malaisie	Rétentionniste										
Maldives	Rétentionniste										
Mali	En moratoire										
Maroc	En moratoire										
Mauritanie	En moratoire										
Mozambique	Abolitionniste										
Niger	En moratoire										
Nigeria	Rétentionniste										
Oman	Rétentionniste										
Ouganda	En moratoire										
Ouzbékistan	Abolitionniste										
Pakistan	Rétentionniste										
Qatar	Rétentionniste										
Sénégal	Abolitionniste										
Sierra Leone	Abolitionniste										
Somalie	Rétentionniste										
Soudan	Rétentionniste										
Suriname	Abolitionniste										
Syrie	Rétentionniste										
Tadjikistan	En moratoire										
Tchad	Abolitionniste										
Togo	Abolitionniste										
Tunisie	En moratoire										
Turkménistan	Abolitionniste										
Turquie	Abolitionniste										
Yémen	Rétentionniste										

En faveur  
Abstention  
Absent  
Contre

*« La peine de mort est irréversible et sa pratique a été universellement rejetée. »*

**Mohamed El Baradei**

Ancien vice-président,  
lauréat du prix Nobel  
de la paix en 2005

ÉGYPTE

*« Aucune des valeurs ne pourra jamais justifier que l'on relativise la valeur de la vie humaine au point de la supprimer légalement. »*

**Abdou Diouf**

Ancien président de la République, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

SENÉGAL

*« Même si la peine de mort a été appliquée dans le monde entier à travers les époques, les meurtres continuent de se produire. La peine de mort n'a pas eu d'effet dissuasif. »*

**Liew Vui Keong**

Ancien ministre des Lois au sein du cabinet du Premier ministre

MALAISIE

RETROUVEZ LE RAPPORT  
**« LES PROCESSUS D'ABOLITION  
DE LA PEINE DE MORT  
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI »  
AINSIX QUE LA CARTE INTERACTIVE  
SUR [WWW.ECPM.ORG](http://WWW.ECPM.ORG)**



Norvège

La première version de ce document a été réalisée en 2020 avec l'aide financière de l'Union européenne, l'AFD, la Suisse et la Norvège.  
La présente mise à jour a été réalisée en 2026 avec le soutien de l'AFD, la Norvège et la Fondation de France.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs  
et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des bailleurs susmentionnés.